



Héritage Saint-Bernard

Châteauguay, le 26 janvier 2009

Nos partenaires

Fondation de la
Faune du Québec

Soeurs Grises
de Montréal

Ville de Châteauguay

Caisses Desjardins :
Châteauguay
Christ-Roi de Châteauguay
Ouest de la Montérégie

CLD de Roussillon

CMP
Solutions mécaniques
avancées

DPJL
Assurance et
Services financiers

Messieurs Tommy Montpetit, David Fletcher et Guy Garand
Les Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal
18, avenue Alliance,
Montréal, (Québec)
H4K 2C6

Objet : Demande de partenariat

Messieurs,

Œuvrant à la protection, l'aménagement, la mise en valeur et la gestion des milieux naturels qui lui sont confiés, l'organisme Héritage Saint-Bernard est très sensible à la cause des Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal.

Héritage Saint-Bernard se sent d'autant plus interpellé par la cause qu'elle gère le territoire du centre écologique Fernand-Seguin. Ce territoire faisant partie de la ceinture verte Châteauguay-Léry couvrant 567,70 hectares répartis sur le territoire des deux municipalités. Seulement 43 hectares de forêt sont protégés du côté du centre écologique Fernand-Seguin, propriété de la ville de Châteauguay et une partie des sentiers fréquentés par les usagers se trouvent à l'extérieur de cette superficie protégée.

C'est pourquoi, Héritage Saint-Bernard tient à vous faire part de sa volonté à être partenaire du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal et aimerait connaître les modalités d'une telle association.

Salutations distinguées,



Luc L'Écuyer
Directeur général
Héritage Saint-Bernard



Les Phénix
de l'environnement
(Lauréat 2000)

*Lauréat Canada noir
(1999)*



Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine